Nouvelle série n° 4 — Aidez nos camarades emprisonnés — 15 août 1942

LE POPULAIRE

ORGANE DU COMITE D'ACTION SOCIALISTE

PAS UN HOMME DE PLUS

Dans son numéro du 15 juin, le « Populaire » a publié un manifeste du « Mouvement Ouvrier Français » — organisation des VRAIS syndicalistes, ceux qui résistent, dénonçant l'envoi en Allemagne nazie, par les soins du gouvernement Laval, d'ouvriers français.

Depuis lors, la publicité faite autour de ces envois s'est monstrueusement aggravée.

Il n'est pas un village, en France, qui n'ait été submergé de la fameuse affiche :

Ouvriers, ouvrières !

Vous qui voulez une place stable ;

Vous qui voulez un salaire digne de votre travail ;

Vous qui voulez que votre famille soit à l'abri du besoin,

Renseignez-vous dès aujourd'hui à l'Office de Placement allemand.

L'Allemagne vous offre de devenir l'ouvrier qui, par son labeur, aidera à la reconstruction de l'Europe nouvelle.

Vous travaillerez dans la dignité et sous la protection du gouvernement français, qui a créé pour vous le Service de la Main-d'Œuvre Française en Allemagne.

Ce furent ensuite les conférences ambulantes des employés du Reich reçus ça et là à coups de pied dans le derrière.

Ce fut encore l'allocution de Laval sur le chantage aux prisonniers : « Allez en Allemagne. C'est le seul moyen pour nos prisonniers de revenir », suivi de la vieille menace d'opposition entre ouvriers et paysans : « La majorité des prisonniers sont des paysans. C'est bien le tour des ouvriers d'aller là-bas ».

Heureusement, toute cette littérature de traître ne « prend » pas et citadins et ruraux — tous républicains — demeurent d'accord... contre Laval.

Le couplet sur l'Europe soi-disant nouvelle — comme si le retour au Moyen Age était nouveau — et sur la réalisation — contre la Russie — d'un pseudo-socialisme, ne mord pas davantage.

La publicité dans la presse quotidienne, l'accaparement de la première page des journaux, les articles tapageurs, les conférences de presse, les lettres attendrissantes de soi-disants ouvriers français en Allemagne, la mobilisation des services de propagande de Goebbels et de Marion, n'a rien rendu, alors on rafle à Paris des dizaines de milliers de juifs et on les envoie dans le bagne nazie. Même prélèvement en zone dite libre : Abetz ayant exigé l'envoi immédiat en Allemagne de 10.000 juifs de la zone non occupée. Laval s'exécute immédiatement ; 350 malheureux ayant servi la France pendant la guerre, sont pris dans les camps de concentration et pour compléter le chiffre demandé par Hitler, des rafles ont lieu à Marseille, à Lyon et dans les autres grandes villes. Tout ceci est loin des 350.000 ouvriers promis par Laval.

Alors, d'une part, on ferme des usines ; d'autre part, on fait miroiter triples cartes de pain et salaires élevés.

Et cela — attention — cela peut prendre.

Or, il ne doit plus partir un seul ouvrier français en Allemagne.

Pour cela, tous nos militants doivent faire autour d'eux la propagande nécessaire.

ILS DOIVENT DEMONTRER que l'envoi en Allemagne d'un seul homme est un recul des forces alliées et, par conséquent, retarde l'heure de la paix désirée par le peuple de France.

ILS DOIVENT SOULIGNER que, pratiquement, le bureau de placement devient ainsi la succursale du bureau de la Légion antibolchevique et qu'aucun travailleur ne saurait le tolérer.

ILS DOIVENT EXPLIQUER que les sommes d'argent qu'on leur fait miroiter sont payées par la France (400 millions par jour et le mark à 20 francs).

ILS DOIVENT AJOUTER que, s'il était confirmé que la nourriture serait plus abondante en Allemagne, celle-ci, ayant fait le plein de tout ce qu'elle peut soutirer en Europe, ne pourrait que nous voler davantage encore et aggraver les conditions de vie des femmes et des enfants des ouvriers partants.

ILS DOIVENT REVELER qu'une enquête récente réalisée par les soins du ministère de l'Agriculture, établit qu'il manquera, cet été, en France, 97.000 ouvriers agricoles, que le service rural civique des jeunes donnent de moins bons résultats que l'an passé et qu'ainsi voilà d'excellente occasion de lutter contre le chômage sans se prostituer au service de Hitler.

ILS DOIVENT ORGANISER, dans tous les cas urgents, un service de solidarité ouvrière afin d'empêcher la misère extrême d'expédier Outre-Rhin des chômeurs sincères.

MAIS ILS DOIVENT AUSSI RAPPELER que les prisonniers français travaillant en usine en Allemagne n'ont que mépris pour les « volontaires » qui viennent les rejoindre, les mettent en quarantaine et, bien souvent, leur cassent la gueule.

PAS UN HOMME DE PLUS POUR HITLER !

VIVE LA VICTOIRE DES DEMOCRATIES !

LES SOCIALISTES AU COMBAT

André PHILIP A LONDRES

Nous avons appris avec un vif plaisir l'arrivée à Londres de notre camarade André Philip, député socialiste du Rhône.

Notre ami, qui a été aussitôt reçu par le général de Gaulle, a été nommé par celui-ci Commissaire à l'Intérieur et au Travail.

Nous nous félicitons de cette nouvelle forme de notre collaboration avec les forces de la France combattante.

LES SOCIALISTES SAVENT-ILS ?...

Savez-vous que votre journal « Le Populaire » première série a été tiré à Clermont en juillet 1940 par des détrousseurs de cadavres, qui en ont profité pour créer un journal confidentiel qui s'appelle « L'Effort » ?

Savez-vous comment vit ce journal confidentiel que personne n'achète ?

Savez-vous que le défunt secrétariat de votre Parti a refusé d'intervenir pour s'opposer à la spoliation de son propre Parti (propriétaire de la majorité des actions du « Populaire) et à celle des actionnaires du journal ?

Savez-vous que le défunt secrétariat dont il est question a refusé de protester, même par circulaire intérieure, contre l'incarcération de Léon Blum ?

Savez-vous qu'un des secrétaires de votre ancien Parti est membre — muet — du Conseil National, instrument de la dictature de Vichy ?

> **« Ce serait une erreur de croire que ces choses finiront par des chants et des apothéoses. »**
>
> **(« Les Châtiments », V. Hugo écrit en 1853 pour 1942.)**

LETTRE DE PARIS

JUILLET 1942

Nouvelle de la Radio. — Histoire d'une affiche. — Antisémitisme.

PARIS... Juillet. — Deux années de propagande à sens unique, deux années d'efforts de Goebels, de ses succédanés parisiens et de ses ersatz vichyssois, deux années de ce mélange hypocrite de sourire et de violence, de brutalité et de douceur feinte qui caractérise les méthodes des hitlériens pour « convaincre » leurs victimes, deux années pour parvenir tout de même à un résultat : l'unanimité nationale de la zone occupée contre les Allemands et contre Vichy.

A Paris, pas de doute, la personne à qui vous allez parler dans une queue, dans le métro, au bureau, à l'atelier, n'importe où, si elle n'est pas Allemande est de votre avis. Vos commentaires ironiques des « informations », de la presse et de la Radio de Paris trouvent un écho approbateur. Vous apprenez avec intérêt les dernières nouvelles de Londres, qu'une défection de votre poste ne vous a pas permis d'entendre (car il n'est pas question que vous ne les écoutiez pas chaque soir). Vous déplorez que telle usine, que vous connaissez bien, n'ait pas encore reçu la visite des bombardiers anglais pour mettre fin à une fabrication utile aux Allemands. Une anecdote sur un des derniers exploits de ces « Messieurs » vous est précisée ou confirmée. Et, comme vous, votre interlocuteur, connu ou inconnu, met fin à l'entretien par un solide : « Ah ! les salauds ! », et affirme son espoir par cette certitude : « C'est pas fini, chacun son tour ! » qui en dit long.

Jamais la population n'a mieux eu le sens de l'humain qu'en ressentant l'horreur des dernières mesures de l'occupant.

×

Un après-midi, les parisiens ont lu avec stupeur une affiche qu'on opposait. Elle était signée du chef des S. S. pour la France. Les premières phrases essayaient, sans conviction, de montrer la responsabilité des familles des « terroristes ». Puis, sans plus d'explication ou de justification, le reste de l'affiche annonçait qu'en cas de non arrestation d'un terroriste dont le nom serait connu et qui n'aurait pas été dénoncé par un membre de sa famille, cette dernière serait [illegible] de la façon suivante :

« Les hommes de plus de 18 ans, ascendants, descendants et collatéraux jusqu'aux cousins inclus, seraient fusillés, les femmes de la même parenté condamnées aux travaux forcés et les enfants, demeurés seuls, remis à une maison d'éducation surveillée ».

Quelle dérision de lire à côté les affiches appelant à la collaboration et à la relève !

Lorsqu'au lendemain matin les Parisiens ont pu constater que ces affiches étaient recouvertes ou déchirées par voie officielle, ils ont pensé que leurs propres impressions avaient dû tout de même être ressenties par ces « Mes-

NE COLLECTIONNEZ PAS « LE POPULAIRE », FAITES-LE CIRCULER

Le peuple s'est prononcé

Depuis des siècles le peuple s'est battu pour être libre.

Au Moyen Age, il conquit dans des luttes sanglantes les « libertés communales » brisant les servitudes féodales que seigneurs et évêques faisaient peser sur lui.

En 1789 il conquit le droit des hommes à vivre libres, tous également, sans souci des races, des religions, des conditions sociales. Brisant les privilèges de la Noblesse, chassant du sol français l'étranger qui voulait par la force rétablir ses chaînes, sa servitude, faisant naître de ses souffrances, de sa misère, et de son sang, la Première République.

En 1830, en 1848, sans compter il verse son sang, pour reconquérir les libertés que l'Empire, puis la Royauté, rentrée dans les fourgons de l'étranger, lui ont successivement volées, et proclame la Deuxième République.

En 1871, une fois de plus, c'est par flots que coule son sang au cours d'une révolte véhémente, enthousiaste, et libératrice, contre les souillures de l'Empire et de la défaite, contre les humiliations accumulées par un conquérant auquel on livre Paris ; grâce à cette défaite, il retrouve les libertés perdues et, à la Deuxième République, étranglée sauvagement par l'Empire, fait succéder une Troisième République.

Aujourd'hui, après tant de misères, tant de souffrances, tant de sang versé, tant de sacrifices accumulés au cours des siècles pour être libre, un soi-disant élite apparaît, s'embusque hypocritement derrière un vieillard surfait, mielleux, vaniteux, défaitiste né qui, sans Foch, nous eut déjà menés à la défaite et à la servitude en 1918, et, sournoisement, tue la liberté.

Mais le peuple de 1942 se révolte lui aussi et, face aux conquérants, face à ses odieux complices « collaborateurs de tous poils et de tous lieux » il a fait le serment, le 14 juillet 1942, de balayer et de punir la tourbe des uns et des autres, de briser ses chaînes, de rétablir la liberté, de la rendre à tous les pays, aux hommes de toutes les races, de toutes les religions, de toutes conditions sociales et, à la Troisième République étouffée silencieusement dans l'ombre par les hommes de Vichy, de faire succéder la Quatrième République, en même temps qu'elle proclamera les Etats-Unis du Monde.

Nous avons déjà publié dans notre numéro du 15 juillet, les premiers compte rendus qui nous sont parvenu sur ces splendides manifestations. On trouvera ci-dessous des détails qui prouvent une fois de plus l'unanimité du pays.

100,000 manifestants à Marseille

LES NERVIS DE LA LEGION DITE TRICOLORE TIRE SUR LA FOULE

Un cortège de plus de plus de 100.000 manifestants, massé aux abords du Monument des Mobiles parcourent la Canebière au chant de la « Marseillaise ». Malgré l'étalage des forces de police, la foule, où l'on comptait beaucoup de femmes, ont clamé leur volonté de vivre libre et manifesté leur résolution de combattre pour la libération du terrtoire.

L'enthousiasme et la joie ont vite gagné le peuple de Marseille et la foule pacifique défila en criant « Vive la République ! Laval au poteau », mais les sbires à Doriot avaient préparé leur coup, il leur fallait du sang. Leur essai de contre-manifestation vers le Vieux Port ayant été rapidement submergé, une partie des manifestants s'est dirigée vers la rue Beauveau ; à l'entrée de la rue du Pavillon, un premier incident surgit : une femme est molestée par un F. P. F. qui lui arracha sa cocarde tricolore ; après cette provocation les manifestants s'engagèrent rue du Pavillon. On entend des crépitements de mitrailleuses. C'est un Sabianiste posté à une fenêtre qui décharge sa mitrailleuse sur la foule : on relève deux morts et cinq blessés dont un jeune homme qui a la cuisse traversée par une balle. A ce moment, un inspecteur en civil pénètre sur le lieu du crime, il est bousculé, son insigne et sa veste arrachés il est jeté dans l'escalier. La police survient alors, écart la foule et garde les abords de la Légion antibolchevique.

Les deux victimes assassinées sont : Mme Simons, née Trouillard, 55 ans, dont le beau-frère est prisonnier en Allemagne, et Louise Crupe, 25 ans, dont le mari est également prisonier.

Les obsèques des deux victimes ont été escamotées par le Préfet ; mais, le peuple de Marseille a manifesté de nouveau le dimanche suivant. Plusieurs milliers de personnes sont allées s'incliner devant les tombes fraîches des deux victimes assassinées par les hommes de la Légion Feldgrau dite Tricolore.

La classe ouvrière n'oubliera pas les siens tombés au combat : elle a fait le serment de châtier les coupables et les traîtres qui les commandent.

A LYON
100.000 manifestants de Perrache aux Brotteaux

Cent mille personnes dans les rues de Lyon, de Perrache aux Terreaux, tel est le chiffre sous-estimé du préfet régional. Dès 16 heures, des grappes humaines se formaient et la promenade commença ; les bouquets et insignes tricolores servaient de signe de reconnaissance, de lien entre inconnus, d'il y a un instant. La joie ne arda pas d'apparaître sur tous les visages devant l'ampleur du défilé ; l'union contre Vichy et les « Kollaborateurs » n'a encore jamais été ressentie avec une telle intensité, l'espoir de voir bientôt le pays libéré, la joie de se sentir au coude-à-coude, ne tardèrent pas de se manifester par une éclatante « Marseillaise » jaillie des dizaines de milliers de poitrines, suivie du cris : « Vive la France ! Vive la République ! Vive de Gaulle ! Vive la liberté », mille fois répétés. L'enthousiasme avait gagné la rue, et le peuple bon enfant, exprimait moins sa colère que sa joie de se de trouver en si grand nombre ; c'est que c'était sa fête, le 14 juillet, la fête de la Patrie, la vraie fête de la République.

Des drapeaux apparurent parmi les manifestants — les drapeaux de la République, les drapeaux de Valmy — que les agents de Vichy osèrent arracher de leurs mains. Des cris « Les Français avec nous » se sont aussitôt élevés en signe de protestation. Les flics de Vichy ne se contentant plus de salir l'uniforme dont ils sont parés, se prennent maintenant au drapeau tricolore. Mais la réponse est prompte : d'autres drapeaux ont été jetés des fenêtres et les manifestants après s'être regroupés ont pu à nouveau défiler tête haute avec les trois couleurs largement déployées. Voici qu'au milieu de la foule apparaît une banderolle avec l'inscription : « Du pain et des fusils » et le « Chant du Départ » de couvrir la nouvelle charge de la police.

Des légionnaires s'était mêlés à la foule, ceux-ci se firent huer : on entend même certains porteurs d'insignes de la Legion dire aux S. O. L. : « Vous déshonorez la Légion » ; c'est alors que la foule reprend : « Les S. O. L. en Russie », et le cortège se dirige vers la place des Terreaux où les emblèmes érigés pour les manifestations S. O. L. des 11 et 12 juillet sont renversés et piétinés par les manifestants. La « Marseillaise » est à nouveau reprise devant l'Hôtel de Ville et les chants et cris de « Laval au poteau ! Vive de Gaule », se poursuivent usqu'à 21 heures.

La police municipale était plutôt sympathisante, mais il n'en a pas été de même de la Gestapo de Vichy, renforcée par les gendarmes mobiles à pied et à cheval, le 11e cuirassiers et 53e R. A., ces derniers munis de 45 cartouches par homme. En dépit de ce déploiement massif des forces de police, les Français ont démontré qu'ils sont décidés d'agir en hommes libres. La France immortelle est présente dans la lutte contre Vichy, et toujours plus unis dans la résistance, le peuple a exprimé sa volonté d'en finir avec les régimes totalitaires. Laval devra en tenir compte.

40.000 manifestants à Toulouse

Dans notre dernier numéro, une coquille nous a fait citer le chiffre de 15.000 manifestants. En réalité 40.000 personnes se sont rassemblées place du Capitole pour fêter le 14 juillet et crier leur dégoût aux traîtres de Vichy. Malgré les services d'ordre et les lances d'eau que les pompiers ont fait fonctionner, la foule arrosée a continué à manifester tard dans la soirée « Sus aux Bastilles, Vive la République, Vive la Liberté, Laval au poteau ! » tels furent les cris que les Toulousains ont fait entendre pendant de longues heures. La « Marseillaise » et le « Chant du Départ » vibraient dans les rues de la cité rose. Nous savions que les Toulousains étaient à la pointe du combat, les traîtres de Vichy le savent maintenant également.

10.000 personnes à Carcassonne

Dès 17 h. 30, plus de 10.000 personnes se sont rassemblées devant le monument Barbès. La statue fondue, il restait l'inscription sur le socle : « Vivre libres ou mourir ». C'est là que les militants de tous les partis républicains sont venus défiler et chanter « La Marseillaise ». Des deux côtés du boulevard des cortèges défilent aux cris de « Vive la France, vive la République ». Vers 20 heures, un cortège se rend au monument aux morts où une minute de silence est observée ; puis une immense « Marseillaise » éclate. La classe ouvrière de Carcassonne a fêté dignement le 14 juillet.

5.000 personnes à Montpellier

Vers 18 h. 30, une foule innombrable est rassemblée rue Foch, face à la Préfecture, en plein centre de la ville et chante « La Marseillaise ». Le nombre des manifestants croît d'une minute à l'autre ; la police qui intervient, essaie de disperser les manifestants mais ceux-ci se forment en trois colonnes dont deux restent autour de la Préfecture et une troisième défile rue Foch. Une quatrième colonne se forme place de la République et le nombre des manifestants croît toujours ; en fin de soirée plus de 15.000 manifestants ont été dénombrés. C'est le plus beau succès pour Montpellier républicain.

20.000 manifestants à Saint-Etienne

La place du Peuple et la place Jean-Jaurès étaient noires de monde. Les agents renforcés par les S.O.L. n'arrivent pas à disloquer la manifestation. On chante « La Marseillaise », on crie « Laval au poteau », « la Légion en Bochie ». Même enthousiasme que dans les autres grandes villes. Les manifestants arrêtés sont arrachés par la foule des mains des agents. Et le dernier mot reste au peuple. Les cris de « Vive la République », « Mort aux traîtres » doivent encore sonner dans les oreilles des flics à Laval.

×

Faute de place, nous ne pouvons pas rendre compte des manifestations qui ont eu lieu à Limoges, Perpignan, Nice, Toulon, Chimabéry, Clermont-Ferrand, etc.

Dans toutes les villes et villages de France, les républicains ont fêté dignement le 14 Juillet et extériorisé en même temps que ses douleurs et ses souffrances, ses espoirs. Le peuple est près de secouer ses chaînes et renouer à travers le temps les vieilles traditions révolutionnaires. On sent comme le frisson annonciateur de la libération définitive.

JUILLET 1942

(Suite de la première page)

sieurs et que ceux-ci revenaient sur une mesure (ou au moins sur la publicité d'une mesure) qui ne les servaient pas, au contraire. Mais, dans l'après-midi de ce même jour, cette affiche était à nouveau apposée. Les S. S. avaient vraisemblablement triomphé du Militarbefelshaber. L'effet des harangues de Laval était, en tout cas, définitivement effacé.

×

Quelques jours plus tard, autre manifestation de l'humanité hitlérienne.

Au petit jour, les agents de police française, en service commandé, sonnaient aux portes de logements occupés par des Juifs. Leur mission était d'arrêter les familles entières en séparant les hommes, les femmes et les enfants.

Rien ne peut décrire le tragique de ces scènes déchirantes, les enfants qu'on arrachait de leur mère... Tous ces gens dispersés, parqués dans des camps... et dirigés vers quelles destinations ? Seuls restaient les vieillards et les femmes ayant des enfants de moins de deux ans.

Voilà tout ce que les Parisiens ont vu. Et je ne parle pas de l'étoile jaune sur la poitrine des Juifs, depuis l'enfant de 6 ans jusqu'au vieillard impotent, en passant par le MUTILÉ DE GUERRE, ni de l'interdiction pratique de vivre que présentent les toutes dernières décisions concernant ces malheureux.

« ET ILS VOUDRAIENT QU'ON AIME CES GENS-LA ! », s'écrie maintenant, furieux, indigné, le Parisien attendant la délivrance.

In Memoriam

Marx Dormoy

Il y a un an, le 26 juillet 1941, Marx Dormoy était assassiné. L'ancien ministre socialiste de l'Intérieur demeurait — d'ordre gouvernemental (on lui avait refusé d'habiter Montluçon où il aurait été en sûreté, ou Toulouse, ou Marseille, où la classe ouvrière l'aurait protégé contre toute agression) — à Montélimar, à l'Hôtel du Relais de l'Empereur. En résidence surveillée, il était traqué par la police de Pucheu, nullement protégé par elle.

A 2 heures du matin, le 26 juillet 1941, une détonation secouait tout l'hôtel : une bombe munie d'un système retardateur et propulsée par l'électricité, avait été placé sous le traversin de notre malheureux camarade. Celui-ci était aussitôt décapité.

Détail odieux : la sœur de notre ami, qui habitait l'hôtel, était instantanément l'objet de la surveillance de la police, qui lui interdisait de téléphoner, de voir du monde, etc. On refusait aussi le transfert du corps à Montluçon et on fixait à 6 heures du matin l'heure des obsèques à Montélimar et en présence d'un maximum de dix personnes.

Durant ce temps, les assassins filaient.

Il fallut — justice immanente — que, quelques jours plus tard, trois porteurs de bombes sautassent avec leur chargement à Nice, les nommés Louis Guyon, Horace Vaillant et Maurice Marbach, pour que la police s'occupât enfin de cette affaire. Le gouvernement craignait aussi les conséquences d'un tract le rendant responsable de cet attentat et exigeant l'arrestation des coupables, tract édité par le Comité d'Action Socialiste.

Il y a un an que ces assassins — qui ont avoué leur forfait — ont été arrêtés. Qu'attend-on pour les juger ? Qu'attend-on pour les condamner ?

Jean Jaurès, Roger Salengro, premier ministre socialiste de l'Intérieur en France ; Marx Dormoy, cela fait trop de morts pour un seul parti dont les coupables ne sont pas châtiés.

×

A Montluçon, ce 26 juillet, comme l'an dernier, la foule est venue fleurir la tombe de la Famille Dormoy, où de pieuses mains avaient placé un portrait du Martyr.

Depuis quelques jours, tandis que les dévouements obscurs et nombreux rappelaient dans les usines, dans les bureaux, dans les quartiers, partout, le renouveau des fidélités, la Radio Française Libre, par-dessus la mer et par-dessus l'ennemi, appelait les patriotes à une manifestation de souvenir et aussi d'espérance.

Tout au long de la Journée du Tragique Anniversaire, une foule émue et recueillie n'a cessé de déposer des fleurs sur la tombe de Jean Dormoy, père de l'assassiné. Au-dessous du portrait de Jean Marx, on lit l'inscription :

LE SOCIALISME FUT TA VIE,
IL DEMEURE NOTRE IDEAL

Toute la classe ouvrière si attachée à notre malheureux ami a envoyé des délégations. Les gerbes s'amoncellent nombreuses, barrées de rubans rouges sur lesquels on lit les noms des entreprises où les travailleurs se sont spontanément cotisés pour en effectuer l'offrande : les Usines Saint-Jacques Dunlop, La Sagem, les Cires Françaises, les Hauts Fourneaux, Landis et Gyr, les P. T. T., la S. N. C. F., un groupe de commerçants, un groupe de patriotes, des quartiers aussi : Cité des Guineberts ; et puis ses collègues du Conseil Municipal (pas le nouveau, celui qui avait été élu) ; les organisations : Jeunesses Socialistes, et, tout près du portrait, la magnifique couronne de fleurs du PARTI SOCIALISTE.

Nos camarades de Montluçon peuvent être fiers de cette Journée Marx Dormoy, mort au champ d'honneur, sert encore le Parti, le Pays, comme il les servait de son vivant.

A Montélimar également de nombreuses gerbes furent déposées sur la tombe de notre camarade.

POUR LES RÉFLEXIONS DES MILITANTS

Comment rebâtir la République

Les indications qui suivent, pas plus que celles que nous avons publiées dans notre dernier numéro, ne prétendent fixer la position du C. A. S. sur les problèmes du monde nouveau. Elles fournissent simplement matière à réflexion pour chacun de nous. Réfléchissez-y entre camarades sûrs ; formez-vous une première opinion ; faites-nous-la connaître par les distributeurs du journal. Plus tard, quand la parole sera redevenue libre, les camarades du C. A. S. fixeront eux-mêmes leur position et proposeront au pays débâillonné la Constitution qui leur semblera la meilleure.

En attendant que s'assemble la Constituante, dès que l'action gouvernementale sera possible — et elle sera nécessaire avant que le pays ait pu être consulté — les conclusions de cette première enquête serviront à l'orienter. C'est pourquoi nous avons fait l'étude approfondie dont nous publions ci-dessous un bref résumé. Au travail, camarades ! L'heure de l'action approche. Les événements n'attendront pas. L'avenir sera fait par ceux qui auront su le tracer dans leur pensée.

Principes fondamentaux

1° Egalité complète, libertés individuelles complètes.

Conséquences : laïcité et tolérance religieuse totales ; disparition de toutes les lois racistes ou limitant les libertés de pensée, de parole, de réunion, de presse, etc.

2° Plus d'Etat dans l'Etat, de féodalités financières, économiques ou sociales.

Conséquences : souveraineté de la nation en tous domaines (politique, économique, social, judiciaire). Exercice de cette souveraineté par la nation seule dans le domaine économique, en collaboration avec les intéressés les plus directs ou les plus compétents dans les autres domaines, la primauté, dans ce cas, demeurant en dernier ressort, soit à la nation elle-même (corps électoral), soit aux pouvoirs politiques qui en sont l'émanation.

3° Responsabilité et autonomie des exécutants.

Conséquences : responsabilité des exécutants devant les assemblées les élisant ou les chefs les désignant ; autonomie par la suppression des contrôles parlysant pendant l'action ainsi que par l'arbitrage des conflits aigus, soit par le corps électoral souverain, soit par le pouvoir politique en émanant, si celui-ci n'est pas partie au conflit.

Applications politiques

1° Pouvoir législatif souverain élu au suffrage universel (hommes, femmes, indigènes écrivant le français), direct et secret ;

2° Droit d'initiative et de référendum pour le corps électoral ;

3° Chef du gouvernement élu par le pouvoir législatif pour la durée de la législature, choisissant ses collaborateurs responsables devant lui. Les conflits entre législatif et exécutif entraînent dissolution du premier et élection du second par la nouvelle assemblée ;

4° Travail normal du législatif en commissions, en collaboration permanente avec l'exécutif et les organes techniques (économique, social et judiciaire). Séances plénières seulement pour les lois constitutionnelles, traités, budgets, mise en accusation, lois d'importance exceptionnelle ;

5° Budget annuel et plan de quatre ans votés en trois stades :

a) Discussion plénière, amendements, renvois en commission ;

b) Vote par article, sans discussion, avec explications sur les seuls articles à nouveau renvoyés en commission ;

c) Vote en bloc, avec dissolution du législatif en cas de rejet.

Applications économiques

1° Création de **secteurs économiques autonomes** partout où il existe des entreprises assez importantes pour peser sur la vie de la nation (banques, assurances, mines, forges, etc... etc.). C'est d'ailleurs uniquement en les remettant ainsi à la collectivité que l'on pourra rendre à nouveau françaises les entreprises dont les Allemands ont acquis ou volé la majorité des actions : **pour renationaliser, il faut nationaliser.**

2° A la tête de chaque secteur, un **Conseil général** (partie élue par le personnel, partie élue par les directeurs, partie nommée par le gouvernement) élit les directeurs régionaux, qui désignent les directeurs des entreprises autonomes. Ceux-ci ont toute la responsabilité de la gestion dans le cadre du plan de quatre ans proposé par eux, transmis par le Conseil général, voté par le législatif. Le Conseil général légifère en toutes matières n'intéressant que son secteur et, pour le reste, collabore avec les commissions législatives ou de préparation des décrets ;

3° Dans chaque entreprise autonome, un **Conseil du personnel**, élu, se borne, au stade actuel, à informer le directeur et à éduquer le personnel ; il prend progressivement un rôle « législatif » (emploi des crédits sociaux, vote des projets de budget et de plan de quatre ans), enfin, plus tard, élit le directeur, réalisant ainsi totalement la démocratie au lieu de travail ;

4° Le gouvernement suit la marche du secteur par ses **inspecteurs généraux.** En cas de conflit, il peut dissoudre temporairement un conseil général et, si le conflit persiste, proposer au législatif son remplacement temporaire par un directeur général. Il peut de même, sur proposition du conseil général, dissoudre le conseil du personnel d'une entreprise et, si le conflit persiste, le remplacer temporairement par un directeur adjoint ;

5° La trésorerie des entreprises autonomes est assurée par l'ouverture de crédits fixés par le budget et indépendants des recettes. **Ces crédits ne portent pas d'intérêt** (suppression des charges de capital).

Applications sociales

Liberté syndicale absolue. Toutes les centrales assez importantes — de travailleurs comme d'employeurs — sont représentées au **Conseil national du Travail** (tiers élu par le personnel, élu par les employeurs, nommé par le gouvernement) qui étudie les questions sociales intéressant plus d'un secteur économique, en collaboration avec les commissions législatives. Ce conseil désigne les surarbitres des conflits du travail et propose au gouvernement un tableau d'avancement des inspecteurs du travail.

Sécurité des travailleurs par les contrats collectifs, l'arbitrage obligatoire, l'assurance et la retraite, la réglementation de l'embauchage et du débauchage.

Applications judiciaires

Une Haute Cour de la République, partie élue au suffrage universel, partie élue par les grands corps, partie désignée par le législatif et l'exécutif, est cour suprême, juge les détenteurs de pouvoirs, évoque les délits de justice et remplace tribunal des conflits, cour de cassation, Conseil d'Etat, cour des Comptes et Inspection des Finances.

Elle propose à l'exécutif un tableau d'avancement des magistrats.

Elle garantit la Constitution en remplaçant le législatif de la dissolution jusqu'aux élections ; son président, élu par elle, peut, à ce moment, se substituer à l'exécutif.

Applications à la presse

Suppression de la censure. Responsabilité — personnelle et pécuniaire — des journalistes, gérants et bailleurs de fonds de journaux en cas de campagnes mensongères ou calomnieuses, selon une procédure simple, gratuite et rapide.

CIVILISATION HITLERIENNE

A Paris, un enfant de dix ans ne peut se résigner à porter l'insigne jaune imposé aux Juifs. Redoutant les sarcasmes, *il se suicide*. Mais partout, la population témoigne sa sympathie aux Juifs victimes de la persécution moyenâgeuse des nazis de Berlin et de Vichy : des inconnus saluent les porteurs de l'étoile jaune, viennent leur serrer la main, leur offrent leur siège dans le métro ou leur place dans les queues. La vraie France unanime prend ainsi partie contre la barbarie.

UN HOMME ? UNE ÉLITE ?
NON, LE PEUPLE !...

Après avoir préparé la défaite en s'opposant aux divisions cuirassées, folie, disait-il, contraire à la logique e à l'histoire ; en s'opposant aux tanks qui, prétendait-il, ont fait faillite ; et aux avions qui, affirmait-il, ne sont qu'une hypothèse ; après avoir, à Bordeaux, précipité la défaite, subtilisé cauteleusement le pouvoir, puis livré la France à l'Allemagne par l'armistice ; après avoir étranglé jésuitiquement la République à Vichy et, à la manière de Tartuffe, s'être installé dans sa maison après en avoir chassé le Peuple. M. PETAIN répète inlassablement dans ses innombrables homélies : « je me suis donné à la France ».

Et chacun comprend bien que c'est là une inestimable faveur qu'il a daigné faire à « son » peuple.

Comme contre-partie à ce joli cadeau, dont « son » peuple se serait bien passé, M. PETAIN lui demande de se donner à lui à son tour, de le suivre aveuglément, sans comprendre, avec foi, car, dans son inépuisable bonté, sa sagesse infinie et sa science illimitée, lui, Philippe PETAIN doit faire le bonheur des Français.

Et aussitôt, sous sa haute et intelligente direction, ses équipes successives de « collaborateurs de l'envahisseur » baptisées pour les besoins de la cause « élite de la Nation » les Laval, Darlan, Bouthillier, Beaudoin, Lehideux, Barthélémy, Bonnard, Bichelonne, etc..., tous plus ou moins hommes des trusts, se sont mis à l'œuvre, pondant lois, décrets, circulaires, à qui mieux mieux.

Ils ont accouché d'un inimaginable régime économique. Jamais la paperasserie, la contrainte tatillone, imbécile et policière, l'impéritie, la gabegie, le bon plaisir, ne se sont développé dans de telles proportions. Jamais les fonctionnaires n'ont été si nombreux, si encombrants, si inutiles. Jamais l'impuissance et l'ignorance d'un gouvernement ne se manifestèrent d'une manière si complète. Jamais les finances de la France n'ont été pillées si cyniquement. Jamais la France n'a été la proie de tels aventuriers.

Actuellement le pays se meure. Il étouffe, tous les jours un peu plus. C'est qu'au pillage de l'Allemand auquel non seulement on ne résiste pas mais qu'on s'allie au contraire hypocritement, s'ajoutent une incompétence et une voracité gouvernementale illimitées.

Quelle insolence de se prétendre l'élite de la Nation !

Quelle folie, quelle ignorance, de croire qu'un homme, qu'une petite coterie, fut-elle d'ailleurs une élite, peuvent fabriquer théoriquement, artificiellement, sur le papier, les règles et les méthodes nouvelles assurant la vie économique des hommes.

Voilà qui est contraire à la logique et à l'histoire.

Au Moyen Age

Au Moyen Age le régime féodal s'écroule : le régime corporatif lui succède, marquant pour les hommes un progrès économique indiscutable, c'est-à-dire une vie meilleure, des libertés plus grandes. Mais ce n'est pas un homme, ce n'est pas une élite qui inventent et bâtissent sur le papier ce régime nouveau et meilleur. Il est l'œuvre de tous, l'œuvre du peuple anonyme qui le construit morceau à morceau, le fait sortir de l'atelier, de la boutique, du champ, où journellement la vie économique s'élabore, se développe, se transforme dans l'effort, la peine, l'expérience, dans la réalité pratique et vivante du travail producteur.

C'est le peuple qui, de ses mains rudes, de son cerveau actif, élabore, fabrique et impose les règles, les lois de la « Charte » nouvelle dont il a besoin, qu'exigent les conditions nouvelles de sa vie.

En 1789

En 1789 ce régime corporatif s'écroule à son tour pour faire place au Capitalisme

Mais, là encore, ce n'est pas un homme, ce n'est pas une élite qui inventent et bâtissent le nouveau régime. Là encore, il est l'œuvre de la masse des hommes, de la foule anonyme qui, comme les ancêtres du Moyen Age, firent sortir à leur tour, ce nouveau régime, des fabriques, des boutiques, des champs.

C'est cette foule, ce peuple anonyme, qui, comme leurs pères le firent au Moyen Age dans les « Chartes » précisèrent dans des « Cahiers » élaborés dans chaque province, leurs besoins et aussi les règles, les formes, les méthodes et les lois qu'exigeaient les conditions nouvelles de la vie économique.

Dans ces deux révolutions, le peuple ne se donne pas à un homme, ne le suit pas aveuglément sans comprendre, avec foi ; il ne suit pas passivement, ignorant, une petite élite qui invente et fabrique son bonheur, le lui impose au besoin ; son bonheur, il en est lui-même l'artisan, il sait ce dont il a besoin, ce qu'il veut, où il va, c'est en lui-même et en lui seul qu'il a confiance et qu'il a foi.

Le Peuple anonyme

Et les hommes qui, dans les « Communes » du Moyen Age et dans les « Etats » de 1789 élaboraient ces « Chartes » et ces « Cahiers » ne furent pas choisis, nommés par un homme, un gouvernement, une élite. C'est encore le peuple anonyme qui les choisit dans son sein, qui les élit en les connaissant, en contact étroit avec eux, leur donnant même ses directives.

Aujourd'hui, à son tour, le Capitalisme s'écroule. Croit-on que, cette fois, rompant avec l'expérience du passé, c'est un homme qui va inventer, bâtir pour tous les hommes, sans eux, au besoin contre eux, ne réclamant d'eux qu'une foi aveugle et ignorante, le régime nouveau dont ils ont besoin ? Croit-on qu'aujourd'hui quelques hommes, vont, dans le silence du cabinet et aussi dans leur ignorance des réalités pratiques de la vie économique, construire les lois, les organes qui, d'une manière durable, assureront pour un temps plus ou moins long la vie des hommes?

Comme au Moyen Age, comme en 1789, c'est la communauté des citoyens, c'est-à-dire le peuple anonyme de l'usine, de l'atelier, du magasin, de la boutique, des champs, qui, sachant ses besoins, ses aspirations, connaissant ses moyens, construira de ses mains travailleuses, de son cerveau actif, averti de son métier, les institutions nouvelles, solides, capables de le satisfaire et de durer.

Non, le gouvernement de Vichy n'est pas un gouvernement « régulier et légal » !

La presse aux ordres a souvent soutenu cette thèse que les pouvoirs dont disposait le gouvernement de Vichy, il les tenait d'une délégation régulière de l'Assemblée Nationale.

Il suffirait, pour détruire cette argutie de rappeler que les pleins pouvoirs accordés à Vichy en juillet 1940 l'ont été « au Gouvernement de la République ».

Mais même sous cette forme, l'Assemblée Nationale avait-elle le droit d'autoriser un gouvernement quel qu'il fût à procéder à la révision de la Constitution ?

M. Georges Scelle, *professeur à la Faculté de Droit de Paris, a émis, avec autorité, l'opinion contraire dans ses « Principes de Droit Public », cours de Doctorat* 1940-41.

« Le principe de la délégation, a-t-il exposé, est inacceptable en Droit Public. Une fonction n'appartient pas à son titulaire, elle n'est pas un droit subjectif, elle est une compétence qui ne peut être exercée que par son titulaire. Par conséquent, le pouvoir constituant, en vertu de la Constitution de 1876 avait le pouvoir de modifier la Constitution, mais non de délégué ses pouvoirs. »

LETTRE D'ESPAGNE DANS LE « TEMPS »

Le ministre du Travail espagnol, représentant la Phalange fasciste dans le gouvernement, vient de s'adresser à l'opinion publique. Il a affirmé sa foi dans l'œuvre de la Phalange... bien que cette œuvre reste toujours entièrement à faire depuis quatre ans que Franco est au pouvoir ; bien que personne dans les milieux ouvriers ne croie à la sincérité révolutionnaire de la Phalange; bien que les patrons eux-mêmes en viennent à la trouver encombrante, parce que ces paroles (à défaut de ces actes) rappellent des idées dangereuses... Il se plaint qu'on commence à dire aux Phalangistes (et peut-être qu'ils commencent à se dire) « que tout est perdu, qu'il est inutile de poursuivre la lutte, que les Phalangistes doivent rentrer chez eux... »

Ceci se passe en Espagne, mais se lit sur deux colonnes de notre « Temps » national (?) du 9 juin. Qu'en pensent nos petits messieurs de la pseudo Révolution National, nos Lagardelle, Laval, Déat et autres simili-Doriot ?

L'ordre nouveau

Connaissez-vous M. Soubeyra ? M. Soubeyra est le Directeur du Secours National de Toulon. Légionnaire, pétainfiste, vychissois, et tout et tout...

Voulez-vous voir M. Soubeyra ? Alors il vous faut aller à la maison d'arrêt de Toulon ou M. Soubeyra a été transporté dans le plus grand secret : il revendait au marché noir les aliments et les vêtements qu'on lui apportait pour les prisonniers et les pauvres gens.

PREMIER ET DERNIER MOT

Le manifeste du Comité d'Action Socialiste, a obtenu le plus grand succès. Il a été largement diffusé. Nos militants se sont réjouis de voir leur pensée profonde enfin condensée en un texte, publiée, propagée à de nombreux exemplaires.

Seuls de tout ce qui écrit aujourd'hui officiellement, presse pourrie, valets de plume aux ordres de l'envahisseur, les gens de l' « Effort » ont cru bon de nous prendre à partie,

Leur numéro du 27 juillet nous consacre un large éditorial, fielleux à souhait dans lequel sont dénoncées nos « illusions étonnantes ».

Quels sont les gens qui, ainsi osent lever la tête ? Ce sont d'anciens socialistes. Ils ont trahi. Par peur, par vénalité, par simple lâcheté ou par calcul, suivant les caractères. Ils ont répudié et combattu tout ce qu'ils feignaient d'adorer la veille. Quand étaient-ils sincères ? Lorsqu'ils stigmatisaient les causes réelles de la misère ouvrière ou lorsqu'ils se sont enchaînés au veau d'or ? Lorsqu'ils se déclaraient partisans de la défense nationale ou lorsqu'ils ont applaudi à l'asservissement de notre pays par le fascisme étranger

Et c'est cette tourbe qui ose donner des leçons de socialisme

Pouah !

On ne répond pas à « ça ».

NOS MORTS

Isidore BERNHEIM, fusillé par les Allemands, à l'âge de 72 ans ; un des fondateurs de la 3e Section du Parti Socialiste S. F. I. O., de la Maison du Peuple du 3e Arrondissement, et dont la mort a mis en deuil, avec les militants de sa famille, tous ceux qui avaient apprécié ses qualités de dévouement obscur et désintéressement

NE DETRUISEZ PAS « LE POPULAIRE », FAITES-LE CIRCULER